



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>42393</b>	De <b>Mme Sophie Métadier</b> ( UDI et Indépendants - Indre-et-Loire )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Enseignement supérieur, recherche et innovation		<b>Ministère attributaire</b> > Enseignement supérieur et recherche
<b>Rubrique</b> >enseignement supérieur	<b>Tête d'analyse</b> >Baisse des dotations du programme Erasmus+	<b>Analyse</b> > Baisse des dotations du programme Erasmus+.
Question publiée au JO le : <b>09/11/2021</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Date de renouvellement : <b>22/02/2022</b> Date de renouvellement : <b>22/02/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Sophie Métadier attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur la baisse des dotations du programme Erasmus+ au bénéfice des universités. Cette année, la rentrée scolaire devait marquer le début de la fin d'une période morose pour les étudiants, leur permettant de retrouver enfin une certaine normalité dans leurs études. Avec la réouverture des frontières, de nombreux étudiants ont pu retrouver l'occasion de partir à l'étranger, notamment en Europe grâce au programme Erasmus+, recommandé autant par les universités que par les professionnels. En septembre 2021, les universités ont constaté une baisse conséquente du montant global des dotations au bénéfice de la mobilité des étudiants par l'Agence Erasmus France. Pourtant, en décembre 2020, les institutions européennes sont parvenues à un accord augmentant à plus de 26,2 milliards d'euros les crédits du budget du programme par rapport à la programmation 2014-2020 avec pour objectif d'atteindre 10 millions d'échanges au cours des 7 prochaines années. L'incompréhension devant cet état de fait des universités et des étudiants concernés est légitime. En effet, la décision est paradoxale et va à l'encontre des objectifs du Gouvernement et de l'Union européenne de faciliter la mobilité internationale. Les universités françaises sont le premier relais du Gouvernement pour atteindre ces objectifs, elles mobilisent les étudiants et nombreuses sont celles à donner la promesse à ces derniers : « Tout étudiant participant au programme de mobilité européenne Erasmus+ dans le cadre d'un séjour d'études se voit attribuer automatiquement l'allocation Erasmus+ ». Les universités ne peuvent plus tenir leurs engagements à l'égard des étudiants déjà partis à l'étranger et qui, arrivant à la moitié de leur semestre d'échange, se retrouvent en difficulté financière. Ces étudiants sont dans l'attente d'une réponse urgente et elle souhaiterait savoir pourquoi ces dotations vers les universités ont été drastiquement diminuées.